

# Manifester est un droit, pas un délit

## SOUTIEN

### AUX 9 MANIFESTANT.E.S INCULPÉ.E.S DE POITIERS

En 2016 s'est déroulée une importante mobilisation contre la loi travail dans toute la France : pendant plus de quatre mois, des centaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue et ont fait grève contre le projet gouvernemental de casser le code du travail. La liberté de manifester a été mise à mal partout par une très forte répression et par le recours aux mesures d'exception de l'état d'urgence (manifestations interdites, interdictions individuelles de manifester...).

A Poitiers, l'intersyndicale réunissant CGT-FO-FSU-Solidaires-CNT.SO-UNEF-SGL avait appelé le 19 mai à une manifestation jusqu'à la gare et décidé d'investir l'enceinte de la SNCF, en solidarité avec les cheminots en grève au niveau national. Cette action a été réalisée avec succès par 400 à 600 personnes pendant près de deux heures et s'est déroulée dans le calme et sans aucune dégradation jusqu'à la fin, selon les modalités décidées par l'intersyndicale 86. La manifestation a ensuite repris son cours avant de se disperser sur le parvis de la gare.

Or, neuf personnes connues pour leur militantisme politique ou syndical et leur engagement anticapitaliste et/ou libertaire ont ensuite été ciblées par les pouvoirs publics et, après avoir été convoquées au commissariat et mises pour la plupart en garde à vue,

elles vont passer devant le tribunal correctionnel le 17 novembre prochain. Elles sont accusées d'avoir « pénétré, circulé, ou stationné, sans autorisation, dans les parties de la gare SNCF non affectées à la circulation publique » et d'avoir « refusé de se soumettre aux opérations de relevés signalétiques, notamment de prise d'empreintes digitales et photographies nécessaires à l'alimentation et à la consultation des fichiers de police ».

Un comité de soutien s'est constitué afin de réclamer la relaxe des neuf personnes inculpées, de traduire en acte la solidarité face à la répression et de mobiliser largement autour des prévenues.

Ce comité dénonce le ciblage politique manifeste qui a été opéré par les enquêteurs, et le caractère politique de ce procès. Il condamne toute tentative des pouvoirs publics visant à faire taire et intimider le mouvement social, car, au-delà des neuf personnes convoquées, c'est la liberté de manifester de toutes qui est attaquée. Il dénonce également le fichage systématique et généralisé qui se met en place dans le même objectif. Il appelle toutes les personnes et organisations à le rejoindre et à manifester leur solidarité envers les camarades convoquées par un soutien à la fois politique et financier.

**TOUS ET TOUTES DEVANT LE TRIBUNAL DE POITIERS  
LE 17 NOVEMBRE À 9H00**

**Relaxe pour les neuf personnes convoquées devant le tribunal correctionnel !**

**Dans l'enceinte de la SNCF, nous y étions ou nous aurions pu y être !**

**Halte à la répression, à Poitiers comme ailleurs !**

#### Premiers signataires :

Collectif chômeurs-précaires Poitiers, Convergence libertaire anticapitaliste poitevine (CLAP), CNT-SO, Ensemble, Nouveau parti anticapitaliste (NPA 86), Organisation communiste libertaire (OCL), Parti communiste (PCF 86), Solidaires 86, Union syndicale de la psychiatrie, Mouvement des jeunes communistes de France (MJCF 86), Parti de gauche 86 (PG86)

**APPEL À DON** par chèque à l'ordre et à l'adresse de Solidaires 86, 20 rue Blaise Pascal 86000 Poitiers ou par virement, infos sur le blog <https://soutienpoursuiviespoitiers.noblogs.org/soutien-financier/>

#### PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU COMITÉ DE SOUTIEN

- **Soirée concerts de soutien** : le 10/11 au Plan B à 21h (prix-libre / restauration sur place)
- **Projection-discussion** autour du film «Acharnement, poursuivis pour l'exemple» : le 13/11 à 21h au Dietrich